



---

Procès-verbal de l'Assemblée Générale  
23 octobre 2021 – Club Nautique Saint-Jean de Monts

---

**20 Présents** : Hervé PERROT, Bernard DUVAL, Vital HEURTIER, Régis THOUEMENT, Bruno BERRY, Gregory LOTTIN, Alain LECOINTE, Eric CHARPENTIER, Jean Luc MARIENNE, Pierrick MORINEAU, Jean-Pierre FORT, Jean marc CHERRIAUX, Jean François FAISANT, Philippe BOURRY, Damien DELENCLOS, Marilou THOMAS, Jean-Claude CROSNIER, Jean-Claude ROUVES, Geoffroy HENRI, Chrystelle MARTINEAU ;

+ 2 Pouvoirs : Laurent Guérin ; et Didier Drussant

A la date du 23 octobre 2021, 23 pilotes étaient à jour de leur cotisation.

Le Président remercie les adhérents présents et déclare l'assemblée générale de l'association Blokart-Team France ouverte à 17h30.

**1 / Rapport moral du président** : (Régis) :

Le président manifeste tout d'abord la joie de se retrouver enfin de nouveau tous ensemble après cette longue période mise entre parenthèse par la Pandémie.

Le président rappelle son implication depuis 2009 :

- Rédacteur des comptes rendus de sorties diverses, rassemblements, grand-prix, open, championnats à l'étrangers, etc.
- Rôle de Secrétaire de 2010 à 2014
- Rôle de Président de 2014 à 2021

Rappelle ici, le choix construit d'une convention établie entre le BTF et FFCV depuis 2014, principalement dû aux très grandes difficultés à obtenir les autorisations de roulages sur le littoral français pour l'organisation des divers événements. L'appuis des clubs étant la meilleure accréditation étant eux-mêmes avec des autorisations annuelles actées et appuyées de la FFCV.

La convention établie entre le BTF et la FFCV est toujours bien respectée et permet la mutualisation optimisée du corps arbitral pour les grands-prix ; Les relations avec les clubs organisateurs sont très toujours positives et les compétitions se déroulent toujours dans une bonne ambiance, elles ont permis l'organisation de grands événements, les opens et notamment le championnat d'Europe de 2019 par la grande implication du Club de Saint-Brévin le CBCV, par son président dynamique, et la mobilisation de ses équipes de pilotes et autre bénévoles. Cela a été une vraie réussite avec un retour très positif des pilotes étrangers.

La mutualisation de 2 classes par Grands Prix élargis également les rencontres avec d'autres pilotes. Le président souligne la nécessité de faire valoir une bonne ambiance de groupe au sein du BTF ;

Le président rappelle ici aussi avec Hervé le rôle du BTF : les cotisations servent à pouvoir aider financièrement les clubs partenaires organisant l'Open de France, et évènement de grande envergure : ex

championnat d'Europe. Cf point ci-dessus. Le BTF est l'association de classe Blokart seule reconnue par l'EBA et l'IBRA ; Être membre du BTF s'est pouvoir participer aux événements étrangers de l'EBA /IBRA.

## 2 / Rapport financier : (Pierrick)

Le solde global de l'association au 1<sup>er</sup> juillet 2020 est le suivant : 3234.67€ réparti comme suit :

- ✓ compte Livret A : Solde de : 1639.56€
- ✓ compte chèque BP: Solde de : 1564.69€
- ✓ caisse espèces : Solde de : 30.52€

Le solde global de l'association au 1<sup>er</sup> juillet 2021 est le suivant : 3371.44€ réparti comme suit :

- ✓ compte Livret A : Solde de : 1648.09€
- ✓ compte chèque BP: Solde de : 1722.71€
- ✓ caisse espèces : Solde de : 0.64€

### Approbation des comptes à l'unanimité.

Pour mémoire Pierrick rappelle que la date des comptes est celle calée au 1<sup>er</sup> juillet de chaque année, pour être dans le tempo de la FFCV au regard de la cotisation fédérale.

Approbation à l'unanimité : 22 (20 + 2 représentés)

## 3 / Rapport activité sportive : (Hervé)

- ✓ Organisation des grands prix perturbée par le Covid depuis 2 ans : 2 saisons avortées.
- ✓ Reprise des Grands Prix : grâce à la collaboration active avec la FFCV, nous avons réussi à programmer suffisamment tôt les événements organisationnels, en espérant continuer dans cette voie d'anticipation pour les saisons à venir.

## 4/ Bureau : Élection pour renouvellement du bureau.

- ✓ A) Le président (Régis THOUEMENT) est démissionnaire
- ✓ B) Le secrétaire (Jean-Claude CROSNIER) est démissionnaire
- ✓ C) Le trésorier (Pierrick MORINEAU) est démissionnaire

Les candidatures aux postes de

- ✓ A) Le président (Hervé PERROT) : vote favorable à l'unanimité
- ✓ B) Le secrétaire (Alain LECOINTE) : vote favorable à l'unanimité
- ✓ C) Le trésorier (Bruno BERRY) : vote favorable à l'unanimité

Vote : 20 voix +2pouvoirs : oui à l'unanimité.

Le président remercie Jean-Claude, et Pierrick pour les rôles tenus, et remercie également les candidatures d'Alain, Bruno et Hervé pour ce renouvellement.

Sujet de l'élargissement du bureau :

- Le président suggère la possibilité de l'élargissement du bureau : Personne ne propose de candidature au poste d'adjoint vice-présidence, secrétaire, ni même trésorier. : conclusion sujet clos pour la saison.

**5 / Assurance BTF :** Pour mémoire affiliation du BTF à l'assureur de la FFCV depuis 2019 suite au vote de l'A.G. de Pléneuf en 2018

- ✓ Sans objet.

## **6 / Programme sportif annuel et événements majeur à venir : Calendrier 2022-2023**

### **- Programmation courante :**

Rappel : La programmation des grand-prix : une plus étroite collaboration FFCV vis à vis du calendrier serait appréciée. Elle permettrait ainsi de ne pas se faire télescoper certains GP avec des événements à l'étranger, notamment mais aussi à équilibrer les déplacements inter régions.

### **- Open de France 2022 :**

Pour mémoire : Le Club du CVCL de la Franqui sera l'organisateur de l'Open de France 2022, du 26 au 29 mai.

### **- Championnat d'EUROPE 2022 :**

Le R/U organise officiellement le prochain championnat d'Europe du 8 au 10 septembre 2022 sur l'aéroport de LANDBRED. Confirmé par le président.

### **- Championnat du Monde 2023 ? :**

La programmation de cet événement est à priori suspendue pour le moment, en raison de l'incertitude lié à la Pandémie toujours en cours. La Nouvelle Zélande organisatrice de l'événement remettra prochainement une réponse ;

## **Proposition / Suggestion :**

Jean-Claude ROUVES, propose de revoir une sous division du groupe des « Light » - de 70kg pour plus d'équité, ceci en raison d'un nombre constaté plus important de pilotes faisant – de 55kg ; Hervé rappelle que la catégorie FLY est supprimée au niveau international, mais que certains pays l'utilisent individuellement pour les mêmes raisons qu'ici, l'Espagne, la Lituanie par exemple.

Hervé propose d'adopter cette catégorie « FLY », et de la soumettre au vote chaque année en fonction des éventuelles évolutions de poids des pilotes concernés.

La catégorie PRODUCTION FLY/LIGHT sera, supprimée pour le CDE par manque de pilote (une pilote), et remplacée par la catégorie PERFORMANCE FLY.

Vote : 19 voix favorables (2), 1 voix d'abstention

Le principe est adopté dès ce 1<sup>er</sup> grand Prix de la saison.

**7 / Questions diverses :**

- ✓ Vu au chapitre Sportif : sujet de la catégorie FLY.

**8 / A.G. Extra Ordinaire pour élargissement du bureau : non tenue**

- ✓ Le président demande à l'assemblée si utilité à faire cette A.G. extra ordinaire :
- ✓ Vote : Non à l'unanimité en raison du point résumant la non proposition de candidature d'adjoint.

Le Président clôt l'assemblée générale à 18 heures 35 en remerciant l'ensemble des adhérents présents.

#####

Nantes Le 15 novembre 2021

Régis THOUEMENT  
Président du BTF

Jean-Claude CROSNIER  
Secrétaire du BTF

Association BLOKART TEAM France  
Association de classe des propriétaires de Blokart  
Régie par la loi du 1er Juillet 1901  
Déclarée à la Préfecture du Morbihan sous le numéro 0563340873  
Siège Social : « Le Renaud » – F56190 MUZILLAC